

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU VENDREDI 4 OCTOBRE 2024

Invités : Le Progrès (Mme Demure), le Comité de l'Ain (Fabien Lopes) et la mairie représentée par Mr Curt

Excusés : La Voix de l'Ain,

Mot d'accueil:

Le président remercie chaleureusement toutes les personnes présentes notamment la mairie, les joueurs, la presse (le Progrès), le comité de l'Ain, les partenaires et sponsors pour leur contribution, ainsi que les membres du bureau et leur commission pour leur engagement et leur travail tout le long de l'année. Il fait remarquer à l'assemblée l'absence et le manque d'implication des parents des jeunes joueurs.

Au niveau des effectifs, hausse de 62 à 73 licenciés et cela grâce, en partie à l'engouement suscité par les jeux olympiques.

Les entrainements sont gérés par Valentin qui entame sa deuxième année en tant qu'auto-entrepreneur. Il consacre 10 heures par semaine aux entrainements et s'occupe également de la nouvelle section senior qui remporte un franc succès avec une vingtaine de retraités, il organise également de nombreux stages.

Cependant petit bémol sur la gestion des activités qui repose sur cette seule et même personne avec une aide ponctuelle de Robert Martinez. Il est envisagé de renforcer l'équipe en proposant aux joueurs des formations animateurs et entraîneurs.

Sur le plan sportif, le président a noté que les résultats ne sont pas satisfaisants que ce soit par équipe ou en individuel. On constate un creux au niveau des jeunes avec un manque de résultats significatifs et peu de nouvelles recrues se distinguant dans les compétitions.

Il a évoqué les différentes manifestations organisées pour faire vivre le club et maintenir son dynamisme. Le LJTT a accueilli encore cette année pour le compte du comité les Championnats de l'Ain qui ont été un succès. La vente de chocolats a également été reconduite. Pour la deuxième année consécutive la soirée musicale a encore enregistré un désintéressement important et total d'une grande partie des licenciés et des parents.

Financièrement, depuis l'embauche de Valentin le club a constaté une augmentation significative des coûts liés à sa rémunération et aux charges et donc un déséquilibre notable. Mais le club a su réagir pour redresser les comptes cette année.

Développement du club :

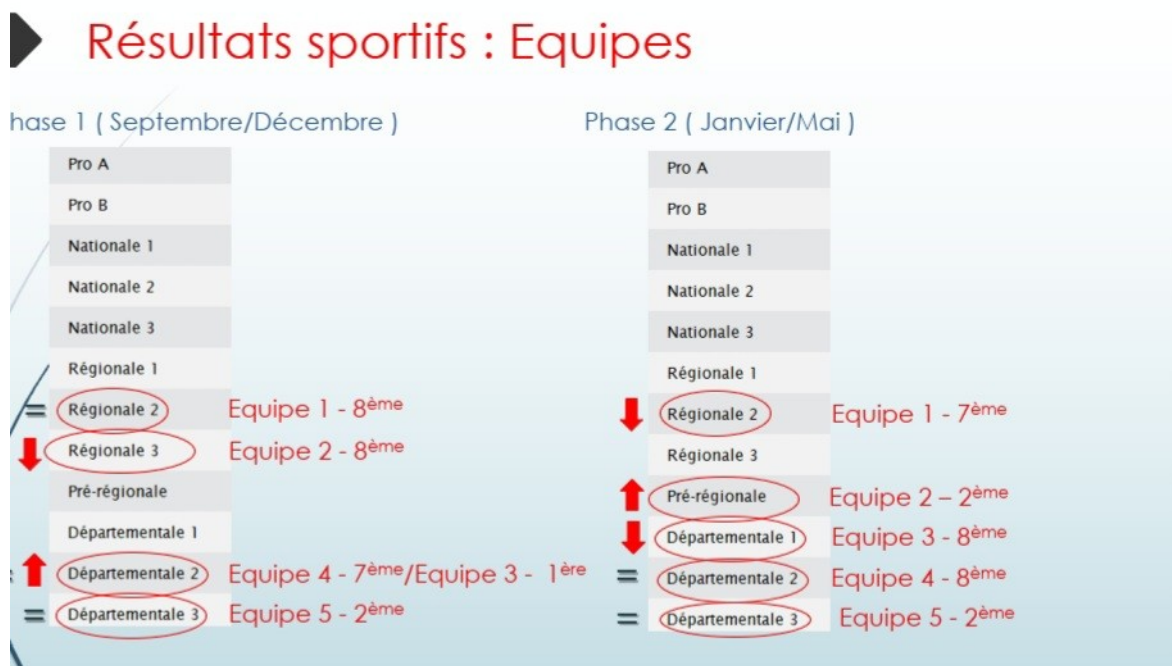
Création d'une section vétérans :

C'était une volonté du club de créer et de développer une section vétérans. Les entraînements ont lieu le mardi matin de 10h à 12h avec une vingtaine d'inscrits.

Développement section loisirs :

Des entraînements plus spécifiques sont proposés aux joueurs loisirs qui ont lieu le jeudi soir de 20h à 22h mais ils peuvent également intégrer les autres entraînements.

Résultats sportifs :



Championnat de l'Ain :

Camille Dubois remporte la médaille de bronze en double dames associée à Jeanne Deltour (AS bressane)

Championnat de l'Ain vétérans :

Alexis Martinez finit champion de l'Ain en V1 et toutes séries ainsi que champion de l'Ain en Vétérans double Messieurs associé à Anthony Delorme.

Bilan des manifestations :

Championnats de l'Ain

Les championnats de l'Ain jeunes ont eu lieu le samedi 17 février avec une centaine de participants pour se disputer le titre. 6 joueurs représentaient le LJTT mais malheureusement aucun d'entre eux n'a décroché une place sur le podium.

Le lendemain c'était au tour des seniors avec une soixantaine de joueurs dont 7 représentants du LJTT dont 1 féminine.

Ce fut un Week-end intensif avec quelques nouveautés : au niveau restauration des crêpes et des friandises étaient proposées qui ont été très appréciées. La seconde nouveauté, en parallèle des matchs avec Léa Colombet qui a proposé un stand de découverte de ping en réalité virtuelle.

Le bénéfice de ce gros Week-end est de 1652€

Vente des chocolats de Noël :

Cela fait quelques années que cette manifestation est proposée mais toujours une participation limitée par les joueurs, on retrouve toujours les mêmes personnes qui se dévouent. Le résultat de la vente est de 3181€. Nous consacrons 25% de chaque vente pour soutenir le club, générant un bénéfice de 765€.

Soirée dansante :

Après un 1^{er} essai l'année précédente qui s'était avéré décevant en termes de participation et malgré la volonté de ne pas rester sur un échec et de donner une nouvelle chance à cet évènement qui a eu lieu le samedi 23 mars, le résultat fut malheureusement similaire : un manque notable de participants et un bilan décevant avec un bénéfice de 524€.

Cette soirée se déroulait en 2 parties : la 1^{ère} partie de soirée était animée par une chanteuse avec un répertoire varié et la 2^{ème} animée par un DJ pour une ambiance plus dansante et festive. Tout au long de la soirée une restauration était proposée avec des plateaux de charcuterie suivis d'une tarte en dessert.

Résultats Financiers :

Les recettes de l'année s'élèvent à 28 085 € face à des dépenses de 28 383 €, soit une perte de 298 € sur l'année 2023-2024.

A partir de 2022, chute de la trésorerie due à l'embauche de l'entraîneur Valentin Buiron qui a entraîné des dépenses importantes et qui a eu un impact direct sur les résultats. En 2023, le déficit perdure car trop d'écart entre les recettes et les dépenses par le manque de participation des joueurs lors des manifestations.

En 2024, le bureau a rapidement réagi pour redresser la situation financière en mettant en œuvre plusieurs actions stratégiques : premièrement en relançant le sponsoring et sollicitant des sponsors locaux et régionaux, et deuxièmement en relançant la demande de subventions avec une recherche active et des dossiers solides. Cela a permis au club de bénéficier de soutiens financiers supplémentaires et de quasi équilibrer le résultat.

Pour cette année, on remarque une augmentation du prix des licences. Le comité de l'Ain a décidé en effet d'augmenter le tarif des licences de 10€, une hausse imposée à tous les clubs affiliés. Le LJTT a été contraint de répercuter cette augmentation imposée par le comité. Cette hausse ne bénéficie par conséquent aucunement au club qui n'a pas gagné le moindre centime alors que le besoin est là pour équilibrer les comptes.

Sponsoring

LES CONTRATS : Plusieurs contrats sont proposés au sponsor :

BRONZE : 250 € / an

- Parution dans la rubrique « sponsors » du site internet du LJTT www.ljtt.fr
- Logo de l'entreprise sur la page d'accueil
- Un lien pour accéder au site internet de l'entreprise
- Invitation à chaque compétition organisée à la salle des Sports de Saint-Etienne-du-Bois



• **PREMIUM : 1 500 € / an**

- Contrat intégrant les prestations du contrat ARGENT auxquelles s'ajoutent :
- Prestation « Team Building » : Mise à disposition du matériel et activités pongistes (tournois et jeux d'adresse) dans la salle des Sports de Saint-Etienne-du-Bois sur une journée ou demi-journée.
- Possibilité de restauration sur St-Etienne-du-Bois (facturée en sus à l'entreprise par le restaurant),
- 10% de réduction sur la licence Loisir pour les salariés de l'entreprise.

• **OR : 1 000 € / an**

- Contrat intégrant les prestations du contrat ARGENT auxquelles s'ajoutent :
- Logo de l'entreprise sur les tenues (maillots ou survêtements) pour les saisons 2024 à 2027
- 10% de réduction sur la licence Loisir pour les salariés de l'entreprise.

• **ARGENT : 500 € / an**

- Contrat intégrant les prestations du contrat BRONZE auxquelles s'ajoutent :
- Logo de l'entreprise sur une séparation positionnée dans la salle des Sports lors de chaque compétition organisée dans la salle des Sports (15 à 20 par an). Dimensions d'un logo : environ 50 x 70 cm. Exemple :

• **Mécénat : Montant libre**

- Invitation à chaque compétition organisée à la salle des Sports de Saint-Etienne-du-Bois par le LUTT.

LES OBJECTIFS : augmenter le nombre de sponsor et en trouver des nouveaux
Fidéliser les partenaires actuels
Pousser sur des plus gros contrats

Saison 2024 /2025 :

Le forum des associations :

Il permet de débiter la saison en faisant connaître le club et prendre des contacts. Il a eu lieu le samedi 7 septembre au gymnase. Le stand fut submergé de demandes avec une nette augmentation des inscriptions sans doute dû à l'impact positif des JO

Etat des licences :

72 licenciés pour l'instant en net progrès par rapport aux autres années à la même date.

Nouveaux créneaux horaires :

Cette année, des créneaux sont proposés tous les jours aux joueurs : le lundi de 18h30 à 20h30 nouvelle section jeunes compétition et loisirs, le mardi de 10h à 12h pour les vétérans, le mercredi toute la journée avec différents niveaux, le jeudi de 20h à 22h pour les loisirs et le vendredi soir 18h à 20h entraînement libre.

Nouvelles tenues :

Grâce à notre partenariat avec le Château de Treffort 40 maillots portant le logo du château ont été conçus pour les joueurs compétitions renforçant la visibilité du club et du sponsor. Ce projet a été entièrement financé à 100% par le château de Treffort. Ces maillots sont revendus au prix de 20€ aux joueurs.

Formations :

Le comité de l'Ain propose au club des formations « animateur fédéral et jeunes animateur fédéral » ainsi que des formations d'animateurs ou entraîneurs. Des formations d'arbitres sont aussi proposées.

Partenariat château de Treffort :

En partenariat avec le château de Treffort, le club s'est engagé à faire des photos avec les nouvelles tenues au château et à organiser la soirée des vœux du président dans les locaux du Château. Par ailleurs une soirée des sponsors et partenaires sera également organisée au château en 2025 pour réunir l'ensemble des partenaires et pérenniser ce partenariat.

Manifestations et Dates à retenir :

Le 10 et 11 janvier : Top 12 interne

Le 11 janvier au soir : vœux du LJTT au château de Treffort

Le 15 et 16 février : Championnats de l'Ain jeunes et Séniors au gymnase

Questions-réponses

L'assemblée se termine par le verre de l'amitié.

Nelly Valentino